

Le CS2L (Club Ski Laïque Lyonnais) a été créé au lendemain de la Guerre en 1947 (parution au J.O du 21 Novembre 1947) sous le nom de Club Ski UFOLEP du Rhône : union française des œuvres laïques d'éducation physique créée par l'Inspecteur d'Académie Mr Lonjaret et l'inspecteur de l'enseignement primaire Mr Touraine. La mise en œuvre a été réalisée par Mr Emile Cornut, directeur d'école, rue Pierre Corneille dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon. Le Club permettait aux enseignants de l'école publique et aux membres des Amicales Laïques de s'impliquer et d'enseigner. De nos jours à la suite du renouvellement de ses statuts en 1999, le recrutement s'est élargi et le CS2L a pour objectif la pratique et l'enseignement du ski et des sports de neige dans un cadre collectif dans l'esprit de la laïcité et de la défense de l'enseignement publique (art.1 des statuts du 22-02-1999). L'association est affiliée à l'UFOLEP et à la FFS. Le Club gère et organise des stages pour les familles, des week-ends, des sorties à la journée, un groupe de compétition, des mercredis de neige. Les mercredis de neige ont succédé aux jeudis de ski créés par Mr Van den Bussche, président et Antoinette Guigues. Les jeudis étaient assurés par Mr Dentressangle, Stimac Gilbert, Peytel Josette, Véré Alain de 2012-2016 aujourd'hui disparu, Nicolas Grandvaux

L'encadrement, comme d'ailleurs tous les cadres dirigeants, est assuré par des bénévoles (conseil d'administration, cadres techniques qui initient, entraînent des adultes, des enfants. Ils transmettent avec toujours autant de passion leur amour de la glisse. Ils cherchent sans cesse à leur donner le sens de l'effort, l'esprit d'équipe, l'entraide, le respect de l'autre et toutes les valeurs inhérentes au CS2L.

Au CS2L, dans un souci de neutralité et de tolérance l'association s'interdit toute discussion ou manipulation présentant un caractère politique ou religieux, syndical, confessionnel...

Tous les adhérents se côtoient dans une ambiance sportive et de franche camaraderie, de dynamisme et de convivialité.

C'est dans cet esprit que nous essayons de mettre en pratique la 3^{ème} devise de La République, la Fraternité.